



2022

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

DÉLÉGATION DE L'EXPLOITATION DES MARCHÉS
PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

ARTICLE L 1411 - 3 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS GÉNÉRALES

Table des matières

I.LE GROUPE GERAUD	3
II.LES MARCHÉS.....	4
1)Marché du Centre.....	4
2)Répartition par activité du marché du Centre.....	6
3)Marché biologique.....	7
4)Répartition par activité du marché biologique.....	8
5)La fête de la coquille	9
6)Répartition par activité de la fête de la coquille	10
7)Marchés nocturnes.....	11
8)Répartition par activité du marché nocturne	12
10)Marché des saveurs	13
III.QUALITÉ DU SERVICE	14
1)Le personnel	14
2)Exploitation du service	14
3)Facturation Digitale.....	15
IV.ENTRETIEN MATÉRIEL ET TRAVAUX	16
1) Entretien courant. Matériel d'exploitation.....	16
2) Travaux	16
3)Interventions d'entretien des commerçants.....	16
V.DONNÉES JURIDIQUES.....	17
1)Règlement des marchés.....	17
2)Application.....	17
3)Le contrat et son évolution.	18
4)Les tarifs des droits de place et redevances :	18
VI.DONNÉES FINANCIÈRES.....	19
1)Compte de l'exercice	22
2)Compte d'exploitation.....	20
VII.ANNEXE 1 LISTE DES ABONNÉS	21
1)Liste des abonnés du marché du centre.....	21
VIII.ANNEXE 2 ATTESTATION D'ASSURANCE.....	23

I. LE GROUPE GERAUD

Depuis sa création en 1880, le Groupe Géraud est un groupe indépendant à capitaux familiaux, spécialisé dans le service aux Collectivités Territoriales pour la gestion de leur domaine public. Le Groupe Géraud est un aménageur de centre-ville.

Nous gérons des activités commerciales telles que des Halles, des marchés couverts et découverts, des évènements spéciaux, le stationnement payants, (...). La 5ème génération de dirigeants familiaux est aujourd'hui à la tête de l'entreprise.

Nous nous engageons dans des contrats de délégation de service qui, au-delà de l'exploitation des marchés, incluent conception, maîtrise d'ouvrage, et financement de projets innovants selon les besoins.

Nos valeurs reposent sur une transparence de gestion, un haut niveau d'expertise et l'innovation. Le groupe Géraud gère plus de 200 délégations de service public à ce jour. Il est en mesure de réaliser toute missions hors ou en complément du cadre contractuel initial : une rénovation d'un site, ou un transfert géographique d'un marché vers un autre site décidé par la Ville. Le groupe Géraud n'hésite pas à investir et accompagner les villes dans la gestion de Halles ou Marchés couverts, et ce depuis la conception jusqu'à la réalisation et le financement.

Chaque ville étant unique, le Groupe Géraud appréhende la problématique par une approche locale afin de cerner le plus finement possible des éléments tels que l'historique du site concerné, la topographie, la zone de chalandise, la segmentation de la population, le flux des personnes, gestion des abords des marchés, etc.

II. LES MARCHÉS

1) Marché du Centre

Le mercredi et le dimanche.

Localisation :

Sur l'apponement du Boulevard Fernand Moureaux, de la rue Notre Dame à la Place Fernand Moreaux. Sur le parking « des Bains » au sud de la poissonnerie par autorisation exceptionnelle.

Horaires :

- * Installation des commerçants : de 6h30 à 8h30 (à partir de 6h en juillet et août)
- * Ouverture des séances : 8h30 à 13h15
- * Remballage des commerçants : 13h15 à 14h00

Activités :

La fréquentation des commerçants abonnés est précisée sur l'annexe au présent rapport, qui présente l'ensemble des commerçants arrivés, présents ou partis au cours de l'exercice, durant l'année.

Effectifs :

Abonnés :

2021 De 44 à 47 avec un cumul de 534 commerçants sur l'année.

2022 De 44 à 48 avec un cumul de 557 commerçants sur l'année.

- Soit une progression de 4,3 % en 2022.

Non abonnés mercredi :

2021 De 12 à 96 avec un cumul de 2507 commerçants sur l'année.

2022 De 4 à 110 avec un cumul de 2527 commerçants sur l'année.

- Soit une progression de 8,8 % en 2022.

Non abonnés dimanche :

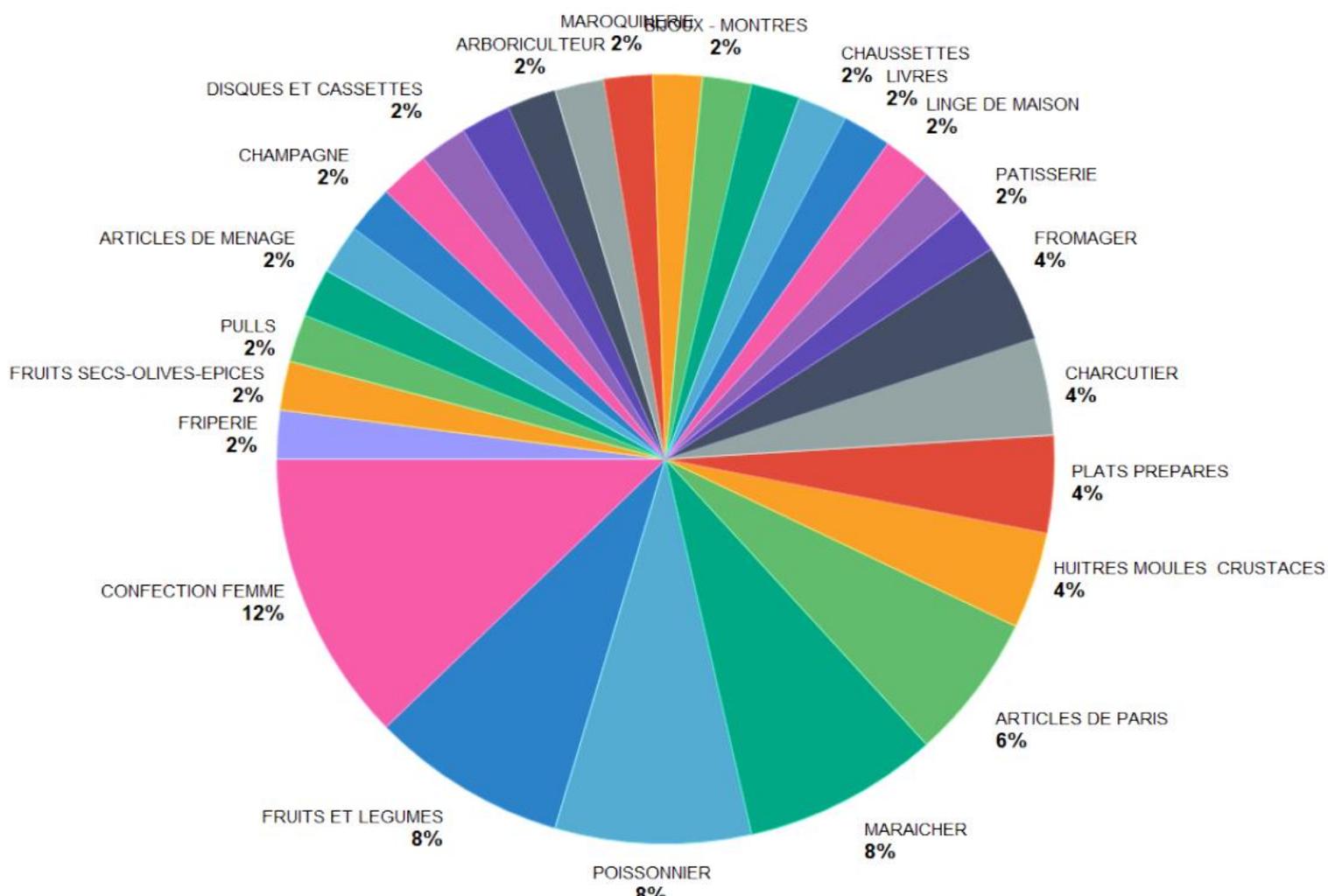
2021 de 11 à 88 avec un cumul de 2732 commerçants sur l'année.

2022 de 4 à 96 avec un cumul de 2934 commerçants sur l'année.

- Soit une progression de 7,4 % en 2022.

2) Répartition par activité du marché du Centre

TROUVILLE SUR MER CENTRE - 2022
Répartition par Activité



3)Marché biologique

SÉANCE DU SAMEDI

Localisation :

Sur l'apponement du Boulevard Fernand Moureaux, de la rue Notre Dame vers le pont et sur 100 M/L.

Horaires :

- *Installation des commerçants : de 6h30 à 8h30 (à partir de 6h en juillet et août)
- *Ouverture des séances : 8h30 à 13h15
- *Remballage des commerçants : 13h15 à 14h00

Activités :

Produits Bio, producteurs locaux et circuits courts.

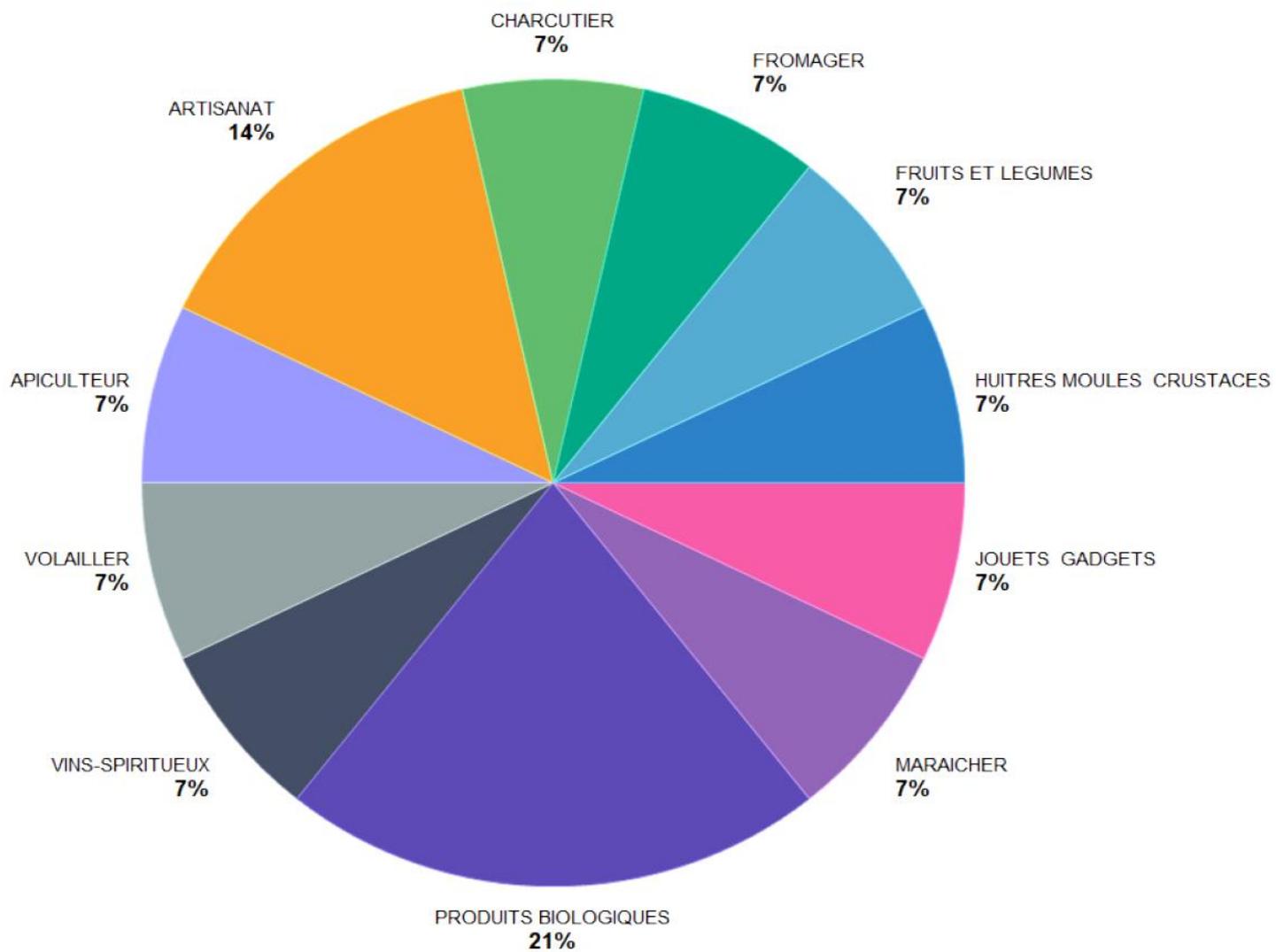
Effectifs :

Abonnés : 0

Non abonnés : 2 à 13 producteurs pour un cumul de 321 exposants à l'année, ce qui est en recul de 15 % par rapport à 2021.

4) Répartition par activité du marché biologique

TROUVILLE SUR MER BIOLOGIQUE - 2022
Répartition par Activité



5) La fête de la coquille

Localisation :

Parking « des Bains » / Esplanade du Pont

Jours et horaires :

Les samedi 3 décembre et dimanche 4 décembre 2022.

Exposants :

Cinq pêcheurs et 12 exposants en produits gastronomiques complété par des associations et des restaurateurs.

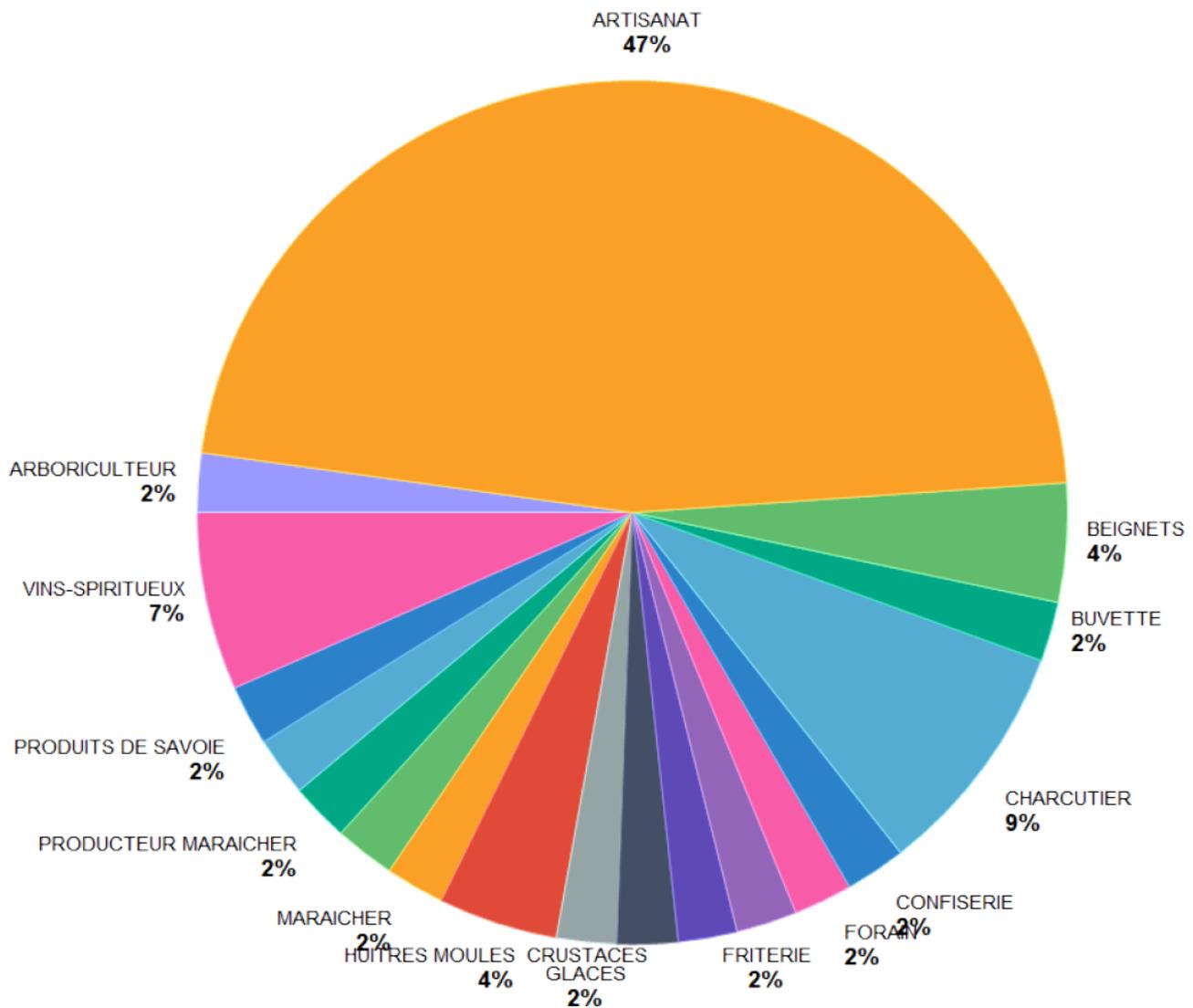
La présence des pêcheurs est de plus en plus réduite et il devient très difficile de les motiver à participer à cette manifestation pour laquelle leur présence est indispensable.

Le nombre d'exposant est passé de 15 à 12 en 2022 en raison du périmètre plus réduit laissé par la Ville pour la partie commerciale. La zone cuisine et associatif ayant occupé une part plus importante du site.



6) Répartition par activité de la fête de la coquille

TROUVILLE SUR MER FETE A LA COQUILLE - 2022
Répartition par Activité



7) Marchés nocturnes

Localisation :

Esplanade du Pont.

Période :

Juillet et août : les jeudis du 7 juillet au 25 août 2022.

Horaires :

- * Installation des commerçants : 16h
- * Ouverture des séances : 17h
- * Remballage des commerçants : 23h

Activités :

Produits Gastronomiques, Produits régionaux, Artisanat et achat plaisir.

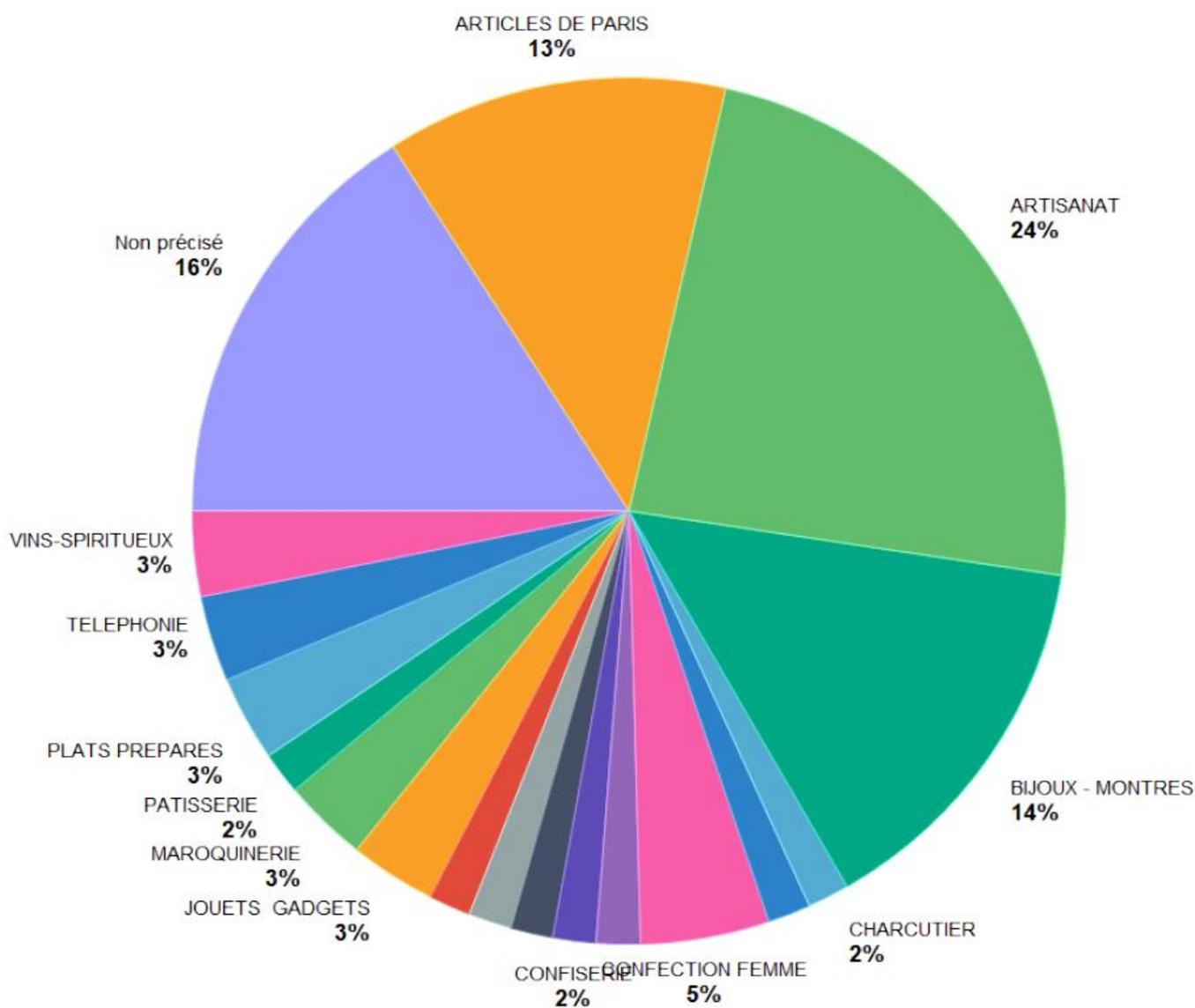
Effectifs :

2021 de 23 à 31 avec un cumul de 229 commerçants sur la saison estivale.
2022 de 25 à 41 avec un cumul de 286 commerçants sur la saison estivale.

- Soit une progression de 25 % en 2022.

8) Répartition par activité du marché nocturne

TROUVILLE SUR MER NOCTURNE - 2022 Répartition par Activité



10)Marché des saveurs

Localisation :

Esplanade du Pont.

Période :

A l'Ascension, les jeudi, vendredi et samedi.

Horaires :

- *Installation des commerçants : 8 h
- *Ouverture des séances : 10 h
- *Remballage des commerçants : 20 h

Activités :

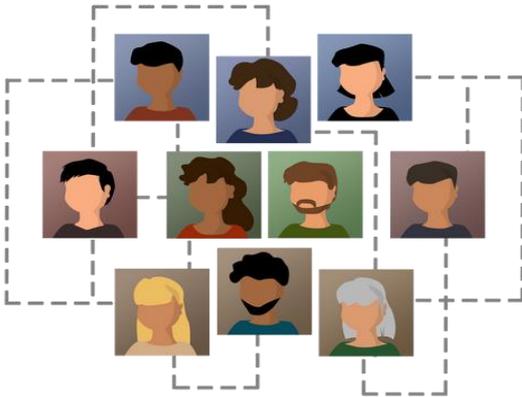
Produits Gastronomiques, Produits régionaux, Artisanat et achat plaisir.

Effectifs :

Exposants : 20 exposants.

III. QUALITÉ DU SERVICE

1) Le personnel



L'équipe affectée au service est constituée de :

1 Responsable régional appuyant les régisseurs

3-Régisseurs : - Mr VAIS

-Mr HAETTEL

-Mr DUPONT

2) Exploitation du service



La ville organise et dirige les réunions de la commission de marché et en établit le compte rendu. Elle décide des attributions d'emplacement sur avis du délégataire et des représentants des commerçants.

Pas de commissions en 2022

3) Facturation Digitale

Notre prestataire informatique, la société ARCIALIS, a mis à notre disposition, en exclusivité, le logiciel REGILOG et sa plateforme web regilog.fr à laquelle la ville a accès en temps réel.

De nouvelles fonctionnalités ont été mises en place durant l'année 2022. Un suivi statistique plus poussé des marchés et des commerçants a été mis en place en juin et la possibilité pour les commerçants abonnés de payer leurs factures en ligne par carte bancaire a été ouvert à l'automne.

L'augmentation des paiements digitaux et la réduction de la part des encaissements en argent liquide et en chèque est une volonté forte du groupe Géraud. Nous visons une part significative des paiements digitaux d'ici la fin de l'année 2023.

IV. ENTRETIEN MATÉRIEL ET TRAVAUX

SUIVI TECHNIQUE

1) Entretien courant. Matériel d'exploitation

Comme pour les exercices antérieurs, les interventions d'entretien courant ont été effectuées régulièrement, dans le cadre du contrat.

Aucun travaux n'ont été effectué au cours de l'année 2022

2) Travaux

En marge des interventions d'entretien courant des installations et du matériel d'exploitation mentionnées au chapitre précédent, aucun programme de travaux importants nécessitant une approche contractuelle n'est à signaler pour l'exercice écoulé. L'échéance rappelée par les pouvoirs publics quant à l'accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite, impose une vérification de l'ensemble des sites et la définition des travaux nécessaires qui en découlent.

3) Interventions d'entretien des commerçants

En dépit du fait que les obligations en matière de conformité des étals et équipements personnels ou d'hygiène et sécurité relèvent de chaque occupant et n'incombent pas directement au Délégué, ce dernier intervient régulièrement auprès des Commerçants pour les sensibiliser au respect de ces devoirs. Ainsi à titre d'exemple, le régisseur profite de chaque moment d'échange avec les commerçants, par exemple en fin de séance, pour opérer cette sensibilisation en matière de nettoyage. Il en est de même lors des campagnes de vérification collective des installations électriques lancées par le Délégué.

V.DONNÉES JURIDIQUES

1)Règlement des marchés :

Le règlement des marchés a été fixé par arrêté en 2015 et en fin de l'année 2022, il a été ouvert un chantier de remise à niveau du document contractuel. Cette opération devra aboutir à la mise en place d'un nouveau règlement des marchés de la Ville.

2)Application

Le Régisseur veille au respect du règlement des marchés et diffuse des notes de rappel aux dispositions réglementaires. Le Règlement des marchés est distribué et notifié aux nouveaux abonnés.

Dans le cas de non-respect des dispositions réglementaires, le Régisseur intervient en signalant le contrevenant afin de corriger le manquement. Le cas échéant une mise en demeure est transmise permettant au commerçant de se conformer.

Si le manquement persiste, le dossier est transmis au Maire qui stipule l'application des sanctions administratives à l'encontre des contrevenants en utilisant les pouvoirs de police échéants dans le cadre de son mandat. Les sanctions sont utilisées, dans un premier temps, comme mesures correctives afin d'éviter la reproduction afin d'éviter la reproduction du comportement en question. D'autre part celles-ci sont revêtues d'un caractère exemplaire vis-à-vis des autres commerçants et favorisent le climat serein et respectueux du marché.

Dans les limites des compétences des régisseurs, ils veillent au contrôle légal des documents des commerçants afin de vérifier leur compétence à exercer une activité commerciale quelconque.

Les contrôles relatifs à la qualité des marchandises, l'hygiène, la situation fiscale et sociale des commerçants relèvent de la compétence exclusive des pouvoirs publics. Le Délégué apporte son soutien dans le cadre des contrôles diligentés et communique toute information individuelle légalement transmissible et permet tout accès aux sites facilitant le déroulement des contrôles.

3) Le contrat et son évolution.

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

La ville a lancé le processus de consultation pendant l'exercice 2022.

4) Les tarifs des droits de place et redevances :

Les tarifs des droits de place sont établis et fixés librement par le Conseil Municipal après consultation lors des commissions des marchés. Le Délégué peut proposer l'actualisation tarifaire selon la méthode de calcul prévue contractuellement ou le cas échéant une modification de ceux-là selon son critère afin de préserver l'équilibre économique du contrat et suivre la courbe inflationniste actuelle.

Les tarifs sont en vigueur depuis 2021.

VI. DONNÉES FINANCIÈRES

1) Compte de l'exercice

Le rapport financier (recettes-dépenses) est présenté selon les normes du plan comptable de 1982.

L'année 2022 est la première, sans réelles conséquences économiques liées à la crise sanitaire du COVID.

La disparition de l'impact COVID et l'effort de productivité ont permis d'augmenter les recettes évitant la situation déficitaire des exercices précédents sans toutefois constater une grande profitabilité.

Notre ambition est de poursuivre l'amélioration du service en partenariat avec la collectivité.

Dans le cadre de la loi de protection industrielle et commerciale ; et le respect du règlement RGPD. ; toute transmission du rapport à des tierces personnes devra faire l'objet d'une autorisation préalable du délégataire

CONFIDENTIEL

2) Comptes d'exploitation :

Ville de **TROUVILLE SUR MER**

Comptes de l' Exercice 2022

RECETTES

		Abonnés	Casuels	Total
Marché	Centre	78 521,40 €	122 739,98 €	201 261,38 €
	Nocturnes	0,00 €	7 970,58 €	7 970,58 €
Marché	Bio		3 140,19 €	3 140,19 €
Fête de la Coquille		0,00 €	2 958,20 €	2 958,20 €
Divers		0,00 €		0,00 €
Impayés		-2 320,20 €		-2 320,20 €

TOTAL DES RECETTES **213 010,15 €**

DEPENSES

Redevances				124 480,00 €
Achats et Charges Externes				42 738,83 €
Salaires et Charges sociales				44 575,55 €
Dotation aux Amortissements				0,00 €

TOTAL DES DEPENSES **211 794,38 €**

**RESULTAT COURANT
AVANT IMPOTS** **1 215,77 €**

Dans le cadre de la loi de protection industrielle et commerciale ; et le respect du règlement RGPD. ; toute transmission du rapport à des tierces personnes devra faire l'objet d'une autorisation préalable du délégataire

CONFIDENTIEL

VII. ANNEXE 1 LISTE DES ABONNÉS



1) Liste des abonnés du marché du centre



Les Fils de Mme Géraud S.A.S.

S.A.S. au capital de 920 000 Euros
27, boulevard de la République
93190 Livry Gargan

Date : **18/07/2023**

TROUVILLE SUR MER - CENTRE

Liste des commerçants abonnés présents sur 2022

Commerçant	Activité	Arrivé 2022	Départ 2022
PILLON Jennifer	FRIPERIE		
CARNIER CARMEN	CONFECTION FEMME		30/11/2022
TOQUART SANDRO	CHAUSSETTES		
HUITRES DOUESNARD	HUITRES MOULES CRUSTACES	01/02/2022	31/08/2022
FRANCOISE SEVERINE	MARAICHER	01/02/2022	
LESAGE ALVANA	CONFECTION FEMME	01/06/2022	
BOUCHE NICOLAS	ARTICLES DE MENAGE		
LEMAITRE REGIS ROMLENE PRIMEURS	FRUITS ET LEGUMES		
LECOQ JEAN-BAPTISTE	PLATS PREPARES		
HEUTE Colette EARL CHEVRERIE DU MESNIL	FROMAGES PRODUCTEUR		
LOISON JEAN-MICHEL	CHAMPAGNE		
MAYER CHARLY	MEUBLES BROCANTES		
GOULE OLIVIER	ARTICLES DE PARIS		
PAIN MICHEL	FRUITS ET LEGUMES		
BEAUDOIN ANNIE	DISQUES ET CASSETTES		
BECQUELIN PATRICK	CHAPEAUX BONNETERIE		
LEBEY Jean marc EARL DE LA BOUILLETTE	ARBORICULTEUR		
MUNOZ LOLITA	POMME DE TERRE - AIL - OIGNONS		
GURTNER VINCENT	MAROQUINERIE		
MIRAUX SANDY	CHAUSSURES		
BERTHOUT JEAN-JACQUES	BIJOUX - MONTRES		
FAICT MICHEL	VOLAILLER		
LANCELIN JACQUES	FROMAGER		
COURAYE GWENAEL	FRUITS ET LEGUMES		
JABBOUR RULA	LINGE DE MAISON		
MIGNE Steve LD	EPICERIE		31/08/2022
MARIE Sptehane STEF & LAURETTE	FRUITS ET LEGUMES		31/01/2022
DECAYEUX MICHEL SARL CHARCUTERIE BLAVETTE	CHARCUTIER		
PERCHEY ARNAUD	POISSONNIER		



1) Liste des abonnés du marché du centre suite

GARRIC MARIE-ROSE LE SQUALE	POISSONNIER		
GUERIN PATRICE FRANDRINE	POISSONNIER		
LEGOUX Christophe ETS LEGOUX	HUITRES MOULES CRUSTACES		
GENEL RENE	CONFECTION FEMME		
DRIQUERT BENOIT	ARTICLES DE PARIS		
LEROY MICHEL	MARAICHER		
FROHN Marc AFFINIA LACTUM	FROMAGER		
LEGEAY DAVID ESSOR	POISSONNIER		
DUBOIS CORINNE	ARTICLES DE PARIS		
CAILLOT LUCIANO	PULLS		
CAILLOT DAVID	CONFECTION FEMME		
HENRI VERONIQUE	CONFECTION FEMME		
PELLETIER ERIC	CHARCUTIER		
HASSANI MALIKA	PLATS PREPARES		
SERDARU ANTOINE POINT DE VUE DIFFUSION	LIVRES		

0208

TROUVILLE SUR MER - CENTRE commerçants du 01/01/22 au 01/01/23

1/2



Les Fils de Mme Géraud S.A.S.

S.A.S. au capital de 920 000 Euros
27, boulevard de la République
93190 Livry Gargan

Date : **18/07/2023**

TROUVILLE SUR MER - CENTRE

Liste des commerçants abonnés présents sur 2022

Commerçant	Activité	Arrivé 2022	Départ 2022
LEROUX Thierry MAISON LEROUX	PLATS PREPARES		
LELAY OLIVIER JEAN THIERRY	PATISSERIE		30/09/2022
HEBERT JOCELYNE	MARAICHER		
FREDERIC Vincent FREDERIC	MARAICHER		
YSSAMBOUR Dominique	CONFECTION FEMME		
BAUDOIN CAROLE	FRUITS SECS-OLIVES-EPICES		

VIII. ANNEXE 2 ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre Assurance

► DOMMAGES ENTREPRISE



Assurance et Banque

ATTESTATION

SA GERAUD GESTION
27 BD DE LA REPUBLIQUE
93190 LIVRY GARGAN FR

COURTIER

ASDA GROUP

50 RUE NOTRE DAME DE LORETTE

75009 PARIS

Tél : **01 53 30 89 19**

Portefeuille : 0204142984

Vos références :

Contrat n° **6512679204**

Client n° 0505411420

AXA France IARD, atteste que :

**SA GERAUD GESTION
27 BD DE LA REPUBLIQUE
93190 LIVRY GARGAN**

Est titulaire d'un contrat d'assurance N° **6512679204**

Selon les clauses et conditions du contrat, les principales garanties sont les suivantes :

Incendie, Explosion, Foudre
Tempêtes, Grêle et Neige sur Toitures
Fumées
Chutes d'Appareils de navigation aérienne et d'engins spatiaux
Choc d'un véhicule terrestre
Dégâts des Eaux, Gel
Actes de Vandallisme
Emeutes, Sabotage, Attentats, Actes de Terrorisme, Mouvements Populaires
Catastrophes Naturelles

Les garanties sont également acquises pour :

SADC
LES FILS DE MADAME GERAUD
SAS GERAUD ASSOCIES SAS
qui possèdent la qualité d'Assurés additionnels.

L'Ensemble des biens assurés porte sur les Bâtiments, les Matériels fixes ou mobiles, les aménagements appartenant au Souscripteur ou à des tiers et faisant partie intégrante de son activité de concessionnaire de droits communaux.

LIMITATION CONTRACTUELLE D INDEMNITE PAR SINISTRE 10 000 000 €

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Elle est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à PARIS
le 09 décembre 2022
Pour la Société:

1/1

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 020 Euros

Siège social : 212, Terrasses de l'Anche - 92727 Nanterre Cedex 722 067 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 14 722 067 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance